

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 2 février 2015 à 019h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Isabelle Allard.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

***À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE;

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents et madame Valérie Aubin récite une prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;

2015.024

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point 7.3 Demande Transport LDC ;

ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du conseil

Le lundi 2 février 2015 à 19h30

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal janvier 2015 ;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 Super Moto Cross ;
 - 7.2 Fabrique Notre-Dame-de-la-Paix ;
8. Administration ;
 - 8.1 Appui Centre intégré de santé pour le Centre-du-Québec ;
 - 8.2 Personnes endettées envers la municipalité ;
 - 8.3 Vente pour taxes MRC Drummond ;
 - 8.4 Vacances ;
 - 8.5 Contrat service Infotech ;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture au 31 décembre 2014 ;
10. Voirie et Urbanisme ;
 - 10.1 Demande subvention entretien passage à niveau MTQ – Route Boucher ;
 - 10.2 Moi de l'arbre ;
 - 10.3 Programme taxes d'accise ;
 - 10.4 Dénéigement ;
 - 10.5 Congrès COMBEQ ;
 - 10.6 Formation MMQ – Q2,r.22, Nicolet22/02/2015 ;
11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
 - 11.1.1 CRSBP 2015 ;
 - 11.1.2 DONS ;
 - CLASSEUR ;
 - COMPTOIR ;

- 11.2 Hiver en fête ;
- 11.3 Route Verte ;
- 12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
 - 12.1.1 Budget 2015 ;
- 13. Dépôt et rapport des comités;
- 14. Période de questions;
- 15. Varia ;
- 16. Levée de l'assemblée.

2015.025 **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX JANVIER 2015;**
 Il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'adopter le procès-verbal tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2015.026 **4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS;**
 Considérant les déboursés en date du 2 février 2015, déboursés effectués durant le mois :

Comptes à payer durant le mois au 2 février 2015 :

Chèque	fournisseur (description)	montant
6743	COMBEQ (formation et adhésion 2015)	684.10\$
6744	CEDBC (aide financière 2015)	450.00\$
6745	Mun. Village NDBC (incendie octobre, novembre 2014)	6 340.79\$
6746	COPERNIC (contribution financière 2015)	500.00\$
6747	ADMQ (cotisation 2015)	737.75\$
6748	Hydro Québec (garage)	219.06\$
6749	Me Prince (mémoire frais expropriation)	725.00\$
Total :		9 656.70\$

Comptes à payer au 2 février 2015 :

Chèque	fournisseur (description)	montant
6750	Aféas NDBC (aide financière 2015 salon des arts)	500.00\$
6751	Biolab (analyse d'eau)	45.83\$
6752	CN (2 passages à niveau)	583.00\$
6753	Cogeco câble (internet et téléphone février 2015)	197.59\$
6754	CRSBP(adhésion annuelle 2015 à autoriser 11.1.1)	5667.26\$
6755	Mégaburo (papier, agrafeuse)	48.91\$
6756	Hydro Québec (hôtel de ville)	1439.32\$
6757	MRC Drummond (mutation décembre 2014)	12.00\$
6758	Mun. Village NDBC (biblio loyer janvier et février, livres, internet, ordinateur, administration, eau et égout)	6 449.23\$
6759	Poste Canada (poste avis fabrique – refacturé portion village)	136.91\$
6760	2750-0552 Qc inc. (3/5 déneigement)	17 119.98\$
6761	RGMR Bas St-François(QP janvier et février 2015)	12 615.80\$
6762	Croix Bleue Médavie (ass.coll. janvier et février 2015)	1 274.12\$
Total :		46 089.95\$

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 55 746.05\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est accordée aux gens présents.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;

La liste de la correspondance est déposée.

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;

7.1- 23^E EDITION SUPER MOTO CROSS ;

2015.027

Considérant la demande de monsieur Jean-Marc Benoît afin de tenir la 23^e édition du super motocross de Notre-Dame-du-Bon-Conseil;

Considérant que la demande vise aussi l'autorisation de consommation de boissons alcoolisées à l'extérieur;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'autoriser la tenue de l'évènement tel que demandé, d'autoriser également la consommation de boissons alcoolisées sur le site des activités.

Que les membres du conseil n'ont pas la compétence et n'émettent pas d'avis sur la sécurité des installations

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2015.028

7.2 FABRIQUE NOTRE-DAME DE LA PAIX;

Considérant la demande la fabrique Notre-Dame de la Paix de photocopier et poster un résumé de la rencontre concernant la vente du Presbytère pour notre municipalité;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Maureen Landry et résolu d'accepter de poster le compte rendu pour informer notre population.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.3 DEMANDE DE TRANSPORT LDC;

Les membres du conseil mettent le dossier à l'étude.

8. ADMINISTRATION;

2015.029

8.1 APPUI CENTRE INTEGRÉ DE SANTÉ POUR LE CENTRE DU QUÉBEC;

Considérant que les municipalités de la MRC Drummond ont comme mission de favoriser le développement économique local et qu'elles réussissent à maintenir leur région parmi les plus actives au Québec, tout en favorisant l'économie de cette dernière;

Considérant que la MRC Drummond et la région Centre-du-Québec connaissent une croissance démographique enviable au Québec à cause, entre autres, du dynamisme de la région;

Considérant que la présence des services de santé et des services sociaux demeure depuis toujours un atout majeur pour les régions pour ce qui est de l'attraction des entreprises intéressées à s'établir au Québec et que, dans ce cadre, le Centre du Québec serait défavorisé par la disparition de son autonomie dans la gestion des services liés à la santé, qui se doivent d'être adaptés aux besoins de la population;

Considérant que le gouvernement du Québec a annoncé récemment que le Centre-du-Québec serait dorénavant « intégré » à la région de la Mauricie, bien que le

Centre-du-Québec et la Mauricie soient distincts géographiquement et en terme de développement;

Considérant que selon les données actuelles, la région de la Mauricie bénéficie d'un ratio plus élevé pour ce qui est des effectifs disponibles, comparativement au Centre-du-Québec et ce malgré une population identique, en terme d'effectifs, pour les deux régions;

Considérant les pertes d'efficacité, de sommes importantes et surtout de soins appropriés à la population par la desserte parcellaire de la Mauricie envers le Centre-du-Québec pour les services régionaux, au cours des dernières années;

Considérant l'échec des échanges qui ont eu cours lors des dernières semaines entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et les maires des villes de Drummondville et de Victoriaville concernant la création d'un CISSS dans la région du Centre-du-Québec;

Considérant que l'article 36 du projet de loi 10 modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales précise que, « lorsque le ministre est d'avis que des corridors de services interrégionaux particuliers doivent être établis pour assurer aux usagers d'une région une continuité de services ou un accès aux services dans un délai approprié, il peut demander à tout établissement régional de les établir en concertation avec les établissements publics d'autres régions . »;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Isabelle Allard et résolu à l'unanimité de demander au premier ministre du Québec, monsieur Philippe Couillard, d'accepter dans les plus brefs délais la demande de rencontre sollicitées lors des dernières semaines afin de :

- Discuter de la création d'un CISSS dans la région du Centre-du-Québec.
- Avoir l'opportunité de démontrer la pertinence à réaliser un projet de CISSS dans la région du Centre-du-Québec, dans un contexte de concertation.

Proposer la collaboration des municipalités du territoire de la MRC de Drummond pour convaincre les partenaires en santé et services sociaux à un projet de création d'un CISSS, en s'inspirant du modèle préconisé pour les autres régions du Québec dans le projet de loi 10.

Transmettre un exemplaire de la présente résolution au premier ministre du Québec, au ministre de la santé et service sociaux

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.2 PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ;

2015. 030

Considérant la liste des propriétés en défaut de paiement de taxes en date du 2 février 2015 à l'Annexe A;

Annexe A	
9589-17-7584 –	Diane Côté-Denis Laurin Lot # 4 647 333 1299, 9 ^e rang Simson Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais :1 629.24\$
9897-05-0475	Michel Deslandes Lot # 4 647 713 3185, 1 ^{er} rang Horton Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 980.78\$
9497-08-8603	Mélanie Flebotte Lot #4 647 477 2647, 12 ^e rang Wendover Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 1 610.84\$
9192-45-1257	Stéphane Foisy et Marie Noel

	Lot #4 648 406 1140, route 122 Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 1 069.07\$
9497-64-1873	Stéphane Gauthier et Eliane Proulx Lot # 4 647 482 2530, 12 ^e rang Wendover Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 2 726.26\$
9192-47-3612	Dany Giroux Lot # 4 648 322 1203, route 122 Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 2 038.95\$
9192-36-5612	Dany Giroux Lot # 4648323 Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 44.10\$
9193-19-2769	Gilles Godin Lot # 4647196 Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 1.61\$
9594-81-6875	Mario Lebeau Lot #4 647 290 1897, 10 ^e rang Simpson Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 1 135.61\$
9695-65-4666	Manon Pépin Lot # 4 647 533 1917, rang de la rivière Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 326.13\$
9695-74-2610	Michel Philibert Lot # 4 647 544 1869, rang de la rivière Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 1 271.51\$
9695-83-5163	Michel Philibert Lot # 4 647 542 1827, rang de la rivière Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 336.46
9695-72-8793	Michel Philibert Lot # 4 647539 1851, rang de la rivière Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 811.58\$
9299-13-2414	Fabrice Romanens et Marilyn Morin Lot # 4 647 428 3145, 12 ^e rang Wendover Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 680.28\$
9192-44-0381	Succession Alfred Morin Lot # 4 647 408 Route 122 Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 18.94\$
9195-08-6912	Succession Emery Lambert Lot # 4 648 307 Chemin des Serres Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 33.31\$
9192-25-8868	Succession Jean Savard Lot # 4 647 161 Route 122 Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 24.68\$
9794-29-7763	Succession Jules Lavallée Lot # 4 648 260

	Rang de la rivière Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais :11.61\$
9795-30-0015	Succession Lorenzo Lemire Lot # 4 648 289 Rang de la rivière Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais :19.62\$
9192-46-0303	Succession Lucienne Aubé Morin Lot # 4 648 402 Route 122 Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais :13.21
9192-45-8290	Succession Lucienne Aubé Morin Lot # 4 647 373 Route 122 Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 1.61\$
9192-45-8086	Succession Maurice Morin Lot # 4 647 374 Route 122 Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 11.61\$
8995-54-3530	Succession Narcisse Biron Lot # 4 648 594 9 ^e rang Wendover Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 35.63\$
9293-26-9970	Évariste Therrien et Agathe Valois Lot # 4 648 374 1490, route 122 Montant Taxe municipale 2014 incluant les frais : 2 371.85\$

Considérant que la publication de l'avis dans les journaux par la MRC;

Considérant la vente pour taxes le 11 juin 2015 à la salle du conseil de la MRC Drummond

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'envoyer la liste à la MRC Drummond par courrier recommandé ou en main propre avant le 16 mars 2015. Que les paiements après l'envoi devront être faits directement à la MRC Drummond.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.3 VENTE POUR TAXES MRC DRUMMOND:

2015.031

Considérant la liste des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales déposée au conseil de février et envoyée à la MRC Drummond en mars de chaque année;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Eric Allard et résolu d'autoriser la directrice générale à assister à la vente pour taxes à la MRC Drummond et d'enchérir lors de la vente pour taxes pour récupérer le montant des taxes dues à la municipalité et de l'autoriser à effectuer le paiement lors de cette même journée.

De confirmer à la MRC le taux d'intérêts de 10% pour toutes les créances des 3 dernières années.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.4 VACANCES:

2015.032

Considérant que l'inspecteur aimerait prendre 2 semaines de vacances du 4 au 14 mai et 2 semaines du 27 juillet au 7 août;

Considérant que la directrice aimerait prendre 1 semaine de vacances du 2 au 5 mars, 2 semaines du 20 au 31 juillet 2015, de prendre 1 semaine séparée les 25 juin, 2, 15 et 16 juillet et 1 semaine à la fin août 2015;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser les vacances demandées et d'aviser les citoyens via le journal.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2015.033

8.5 CONTRAT DE SERVICE INFOTECH;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la résolution 2015.006 comme suit :

Considérant l'offre d'Infotech de renouveler notre contrat d'entretien pour 3 ans du 1 janvier 2015 au 31 décembre 2017;

Considérant le seul changement sera le prix du contrat majoré à un taux fixe de 2% par année à compter de la 2^e année jusqu'à la date d'échéance.

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu de renouveler le contrat avec Infotech, experts en développement de logiciel de gestion municipal pour une durée de 3 ans. D'autoriser la directrice générale à signer les documents nécessaires.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;

2015.034

9.1 FACTURE DÉCEMBRE 2014;

Considérant la facture incendie de décembre 2014 au coût de 15 139.36\$;

Considérant le questionnement concernant la responsabilité de l'accident à Ste-Clotilde le 31 décembre 2014;

Considérant que dans l'entente chaque partie est responsable des dépenses des feux sur son territoire;

Considérant qu'une vérification sera faite auprès des assureurs et aviseurs légaux de la répartition des coûts;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'accepter les factures courantes et payer le remorquage s'il y a lieu.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10 VOIRIE ET URBANISME;

2015.035

10.1 DEMANDE SUBVENTION ENTRETIEN PASSAGE À NIVEAU MTQ –ROUTE BOUCHER;

Considérant l'entretien du passage à niveau de la route Boucher n'est pas subventionné par le MTQ;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Eric Allard et résolu d'adresser une demande d'aide financière au MTQ afin de couvrir les frais d'entretien de ce passage à niveau.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.2 MOIS DE L'ARBRE;

2015.036

Considérant qu'il est important, pour sensibiliser nos citoyens à la préservation des arbres, de participer au mois de l'arbre qui se tiendra en mai,

Considérant que dans le cadre de cette activité des arbres sont distribués gratuitement à nos résidents et aux élèves de l'école Notre-Dame,

Considérant que la campagne de sensibilisation a connu un grand succès dans les années antérieures,

Considérant que des objets promotionnels sont disponibles à l'association forestière et que certains objets seront donnés aux élèves de l'école,

Considérant que depuis trois ans la municipalité donne un arbuste à l'occasion de la semaine de l'arbre par tirage parmi les personnes qui participent à la distribution des arbres,

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu de proclamer le mois de mai mois de l'arbre et d'autoriser l'inspecteur à faire les démarches requises à la bonne marche de cette activité. Il est aussi résolu d'autoriser une dépense de 100\$ pour l'achat d'un arbre et d'objets promotionnels.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.3 PROGRAMME TAXE D'ACCISE;

Reporté...

10.4 DÉNEIGEMENT;

2015.037

Il est proposé par Isabelle Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu d'aller en soumission sur invitation pour le déneigement pour 1 an. De nommer monsieur Gilles Parenteau, inspecteur municipal responsable du Devis de déneigement et des soumissions de déneigement.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères.

10.5 CONGRÈS COMBEQ;

2015.038

Considérant le congrès de la COMBEQ aura lieu les 16-17-18 avril 2015 à Charlevoix;

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser l'inscription de monsieur Gilles Parenteau au coût de 550\$ plus taxes. Que les frais de déplacement et représentation soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.6 FORMATION MMQ Q2 r22 - NICOLET 10/02/2015;

2015.039

Considérant la formation gratuite de la MMQ le 10 février 2015 à Nicolet sur le règlement Q2,r22;

En conséquence, il est proposé par Eric Allard, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'autoriser l'inspecteur monsieur Gilles Parenteau à se rendre à la formation. Que les frais de déplacement soient remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS;

11.1 BIBLIOTHÈQUE;

2015.040 **11.1.1 CRSBP:**
Il est proposé par Isabelle Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu de renouveler notre abonnement au CRSBP pour 2015 au coût de 4 929.12\$ plus taxes.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11.1.2 DONS BIBLIOTHÈQUE:

2015.041 **CLASSEUR**
Il est proposé par Eric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de faire parvenir une lettre à Agropur afin de les remercier pour le don de classeur pour le Service incendie et la bibliothèque.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2015.42 **COMPTOIR**
Il est proposé par Isabelle Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu de faire parvenir une lettre à Pavage Veilleux afin de les remercier pour le don du comptoir pour la bibliothèque.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11.2 HIVER EN FÊTE :

2015.043 *Considérant la demande de la municipalité Village afin d'organiser la fête Hiver édition 2015 conjointement en séparant les dépenses à 50%;*

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Isabelle Allard et résolu d'autoriser un montant de 2 500\$ maximum sur présentation de pièces justificatives afin d'organiser l'évènement par le comité des loisirs (Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry, Maureen Landry et Isabelle Allard).

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11.3 ROUTE VERTE:

2015.044 Considérant que le gouvernement du Québec a annoncé le 7 novembre dernier l'abolition du volet 4 du programme Véloce II, visant l'entretien de la Route verte, lors de la signature du *Pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015 et une nouvelle gouvernance régionale;*

Considérant que le volet 4 a pour but de soutenir les partenaires municipaux dans la prise en charge de l'entretien du réseau cyclable qu'est la Route verte;

Considérant que l'abolition du volet 4 met fin à ce partenariat gagnant, qui a permis depuis 2001 d'assurer une uniformité nécessaire à l'entretien d'un réseau cyclable panquébécois, accessible et sécuritaire sur plus de 5358 km;

Considérant que l'abolition du volet 4 menace la pérennité de la Route verte et, par conséquent, l'existence de tronçons localisés sur notre territoire;

Considérant que l'abolition du volet 4 aura un impact sur la qualité de l'entretien et de la sécurité des usagers sur notre réseau cyclable;

Considérant que l'abolition du volet 4 aura des impacts économiques négatifs régionaux et nationaux;

Considérant que la dégradation ou la fermeture de certains tronçons affectera la renommée et la capacité d'attraction touristique du réseau panquébécois de la Route verte;

En conséquence, il est proposé de Daniel Dufort, appuyé par Stéphane Dionne et résolu de demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de rétablir volet 4 du programme Véloce II visant l'entretien de la Route verte.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

12. HYGIÈNE DU MILIEU;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;

Rapport de comité

2015.045

12.1.1 ADOPTION DU BUDGET 2015;

Considérant le dépôt du budget de la Régie au montant de 2 155 904.80\$;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Eric Allard
Et résolu d'adopter le budget tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La période est accordée aux gens dans la salle;

15. VARIA;

Aucun sujet.

2015.046

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 20h43.

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière